

NANTES, le 23 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

JUGES GAM Niveau 3

Réf. : TP/DA N°36.24/25

Objet : Formation JUGES NIVEAU 3 GAM

Dossier suivi par Thomas PINEAU

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les renseignements concernant la formation & l'examen de **juges niveau 3 GAM**.

Modalités des examens :

- ✓ Avoir validé le N2 depuis au moins un an et avoir jugé au moins deux compétitions
- ✓ Avoir 16 ans dans l'année de l'examen
- ✓ Être licencié F.F.G.
- ✓ Avoir suivi toutes les formations obligatoires

NIVEAU 3	<p>STAGE N°1 : FORMATION (OBLIGATOIRE)</p> <p>19 et 20 octobre 2024 Samedi : 10h00 à 12h30 et 14h00 à 20h Dimanche : 9h à 12h30 et 14h00 à 16h30</p>	<p>Centre d'accueil JF CHOLET Rue Darmaillacq 49300 CHOLET</p> <p>Coût hébergement / restauration : 71.00 €</p>	<p><u>Coût Pédagogique</u> Coût 90€</p> <p><u>Coût club conventionné PDL</u> 36 €</p>
NIVEAU 3	<p>STAGE N°2 : FORMATION (OBLIGATOIRE)</p> <p>Dimanche 17 novembre 2024 9H30 – 12H30 & 14H00 -17H</p>	<p>UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES</p> <p>PREVOIR UN PIQUE NIQUE</p>	<p><u>Coût pédagogique</u> Coût 45 €</p> <p><u>Coût club conventionné PDL</u> 18 €</p>
NIVEAU 3 EXAMEN	<p>EXAMEN</p> <p>Dimanche 1^{er} décembre 2024 9H30 – 12H & 13H30 -17H</p>	<p>UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES</p> <p>PREVOIR UN PIQUE NIQUE</p>	<p><u>Coût pédagogique</u> Coût 45 €</p> <p><u>Coût club conventionné PDL</u> 18 €</p>

PRE-REQUIS POUR LA FORMATION DE JUGE :

- **Avoir lu** la réglementation technique GAM 2024-2025
- **Avoir lu** le code de pointage & annexes GAM (dernière version sur site FIG)
- **Les documents sont disponibles sur le site www.ffgym.fr en se connectant à l'espace licencié : rubrique compétition / base documentaire GAM »**
Apporter les documents le jour de la formation, aucune impression ne pourra être faite sur place !

Se munir :

- de son carnet de juge,
- de la brochure des programmes + brochure technique GAM (téléchargeable sur le site de la FFG),
- du code de pointage (téléchargeable sur le site de la FIG)

Les inscriptions sont à effectuer en cliquant [ICI](#) (un formulaire par candidat) **avant le 10 octobre 2024.**

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président Régional,
Luc LE ROY

